

ANNEXE 1 : tarifs des dépôts des professionnels et des particuliers
Tarifs applicables dès le premier dépôt à compter du 14 mars 2017.

TYPE DE DECHET	MATERIAUX	Déchèteries FOURNES LUSSAN UZES	Déchèterie VALLABRIX
Bois	Bois brut, palettes, bois vernis ou peint...	32€ /m3	0.1600 €/kg
Cartons	Cartons d'emballages non mélangés à du polystyrène ou plastique...	12€ /m3	0.1200 €/kg
Ferrailles	Pièces métalliques...	10€ /m3	0.0714 €/kg
Déchets verts	Branches, tailles, tontes de pelouse...	34€ /m3	0.1788 €/kg
Gravats	Terres et matériaux inertes : briques, tuiles, sable, céramique, béton armé...	59€ /m3	0.0490 €/kg
Déchets divers	Eléments non recyclables : plastique, polystyrènes, papiers peint, moquettes, SIPOREX, mélange de matériaux...	56€ /m3	0.1865 €/kg
Déchets de plâtre	Plaques et chutes de plâtre, cloisons et dalles, plaques avec une matrice en polystyrène ou polyuréthane ou laine de verre ou carton ou brique ou céramique...	86€ /m3	0.2150 €/kg
Acides et bases	Liquides, poudre ou pastilles Acides : chlorhydrique, phosphorique, fixateur de photo... Bases : lessive de soude, potasse, ammoniacque, révélateur photo...	1€ /unité	1€ /unité
Peintures	Liquides ou solides dans des pots métalliques ou plastiques : peintures, colles, vernis, enduits...	1€/unité	1€/unité
Produits phytosanitaires	Liquides ou poudres : fongicides, bactéricides, insecticides, herbicides...(déchets phytosanitaires des professionnels interdits)	3€/unité	3€/unité
Tubes cathodiques	Ecrans de télévision, d'ordinateur, tablette....	5€/unité	5€/unité
Unités centrales	Toute unité centrale d'ordinateur	2€/unité	2€/unité
Petits matériels	Appareils électriques, imprimantes, enceintes hi-fi, radiateurs, téléphones....	1€/unité	1€/unité
Mobilier	Eléments d'ameublement en tout genre + matelas	gratuit	gratuit

Tarifs modifiés par la délibération du comité syndical du 14 mars 2017.

Par délibération du comité syndical du 28 septembre 2006, les professionnels redevables de la redevance spéciale en tant qu'usagers du service d'élimination des déchets, situés en dehors des zones de collecte de carton en points de regroupement et à jour de leurs règlements pourront bénéficier de la gratuité du dépôt de 3m³ par semaine de cartons en déchèterie soit 300 kgs par semaine.

Au-delà, le barème actuel en place s'appliquera : 12€/m³ ou 0.12€/kg.